



En ce début d'année 2011, toute l'équipe de Thalassa vous présente ses meilleurs vœux.  
En souhaitant être à la croisée de vos chemins lors de vos prochains voyages dans le bassin méditerranéen...

## **Bon voyage 2011 !**

Le Thalassa-infos 2011 Edition 2

A découvrir:

- Le mot du Président et l'épilogue de son livre «Paradigmes anthropologiques en Grèce ancienne et en Méditerranée archaïque».
- Soutien à la Grèce
- Les professeurs «parlent aux professeurs»: conception d'un voyage pédagogique.
- Des nouvelles de Rome: La taxe de séjour.
- Lumière sur les voyages OCEANIDES: Egypte, Turquie et Toscane. !



**Association culturelle  
de voyages scolaires**

2, rue Marcel Paul - 30 318 Alès cedex  
Tél 04 66 30 66 66  
Fax 04 66 30 81 45  
[www.thalassa.asso.fr](http://www.thalassa.asso.fr)  
[contact@thalassa.asso.fr](mailto:contact@thalassa.asso.fr)

Un an déjà que notre cher président Bernard Valette nous a quittés.

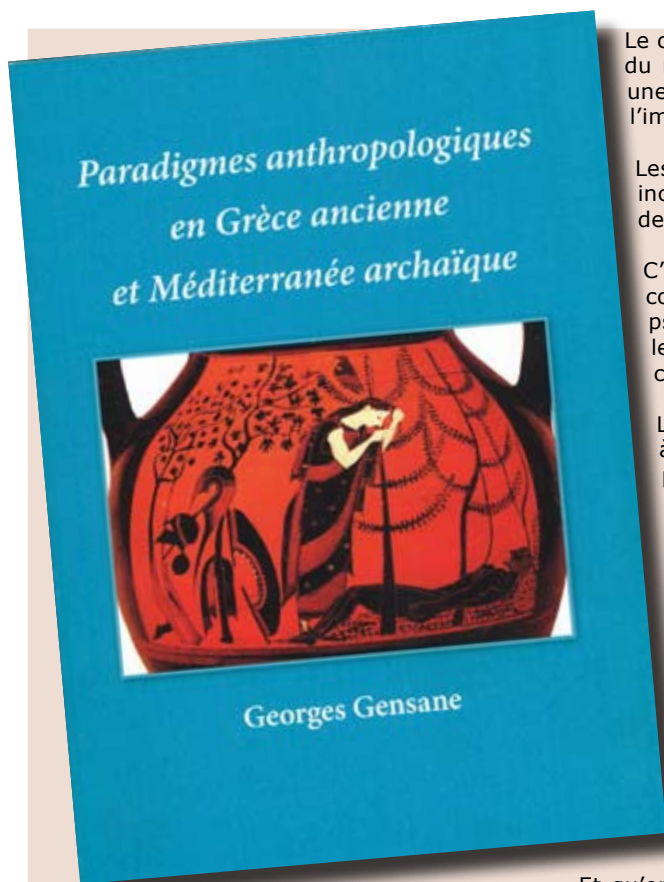
Un an à confirmer que la vitalité de Thalassa, loin d'être éteinte, s'inscrit bien dans la voie que son président lui avait tracée, voie faite de projets, d'idées, d'actions innovantes, sans cesse sollicitées et orchestrées par notre directrice Claire Valette, toujours aussi dynamique, toujours prête à impulser de son énergie communicative ce qui ouvre à Thalassa les perspectives les plus fécondes.

Un an également pour conduire à terme l'un des derniers projets de Bernard : lancer une collection d'ouvrages sous le parrainage de Thalassa, qu'il avait souhaité intituler «Collection Brutus», comme s'il avait voulu que l'intégrité du grand romain, sa probité, l'authenticité de son engagement au service du plus grand nombre, s'inscrivent comme les valeurs éthiques de notre association, les rendre pérennes en quelque sorte.

J'ai donc le plaisir, et l'insigne honneur, de lui dédier le premier volume de cette collection, «Paradigmes anthropologiques en Grèce ancienne et en Méditerranée archaïque», dont vous trouverez ci-après la quatrième de couverture, qui s'efforce de donner une idée de mon engagement.

Je souhaite à tous les membres de l'association Thalassa, professeurs et personnels administratifs qui nous font confiance, élèves que nous nous flattons de combler, équipe administrative, membres du Conseil d'Administration et membres du Bureau, une très bonne et très heureuse année 2011, à parcourir bien sûr les rives de notre chère Thalassa.

Georges Gensane  
Président de l'Association Thalassa.



Le concept du mythe depuis ses origines, qui plongent au plus profond du néolithique, jusqu'à son épanouissement en Grèce ancienne, occupe une place centrale dans l'analyse des paradigmes anthropologiques de l'imaginaire méditerranéen.

Les contextes sociaux et culturels peuvent bien changer de manière incessante, l'homme peut bien adapter ses conduites à ces variations, il demeure identique à lui-même.

C'est donc le paradigme historiciste de la conscience, telle que la concevait Jung, pour qui, on le sait, « les niveaux archaïques de la psyché sont présents en nous, comme le lit ancien d'une rivière dans lequel l'eau coule encore », que s'est toujours efforcé de décliner dans ce livre, l'auteur Georges Gensane.

Les premiers chapitres, consacrés aux espaces culturels méditerranéens, à l'expansion des premières civilisations proche-orientales, jusqu'aux premières villes et à l'émergence des notions de pouvoir, politique et religieux, tentent de montrer comment la sexualité, la naissance, la mort, la complémentarité du masculin et du féminin, l'éducation, les pénitences et les sacrifices, le rapport de l'homme à la nature et aux animaux, obsessions des cultures primitives, révèlent les marques profondes laissées par la pensée archaïque dans nos civilisations.

Comment le mythe est-il présent dans une société ? Comment est-il lié au contexte socio-historique dans lequel il a été produit ?

En proposant une relecture de certains grands textes mythiques et philosophiques, l'auteur tente d'éclairer l'univers mental des grecs anciens.

Pour un grec d'Homère à Platon, qu'est-ce qu'être soi-même ? Comment se manifeste le caractère singulier de son individualité ?

Et qu'en reste-t-il après sa mort ? Comment dans un univers de contraintes sociales si réglées, dans une société de face à face, où l'existence de chacun est placée sous le regard d'autrui, l'homme grec parvient-il à séparer l'homme de l'animal, l'homme des dieux ? Et comment s'ingénie-t-il par ailleurs, dans des mouvements contestataires, à brouiller ce qu'il a fait émerger ?

Comment expliquer enfin que tout personnage mythique antique, miroir essentiel et dynamique dans lequel se réfléchissent et prennent forme les expériences les plus profondes de la conscience, continue à inspirer et à déterminer encore aujourd'hui tant de nos réflexes culturels fondamentaux ?

Georges Gensane, Agrégé de Lettres Classiques,  
Professeur honoraire à l'Université de Perpignan,  
actuellement chargé de mission au Moyen Orient.

## [Soutien à la grèce...]



Aujourd'hui plus que jamais la Grèce a besoin de notre soutien !

Thalassa, défenseur des humanités, de la culture méditerranéenne ne peut rester inerte et muette face au voile noir que l'on jette sur notre Magna Mater.

N'ayons pas peur de partir à la découverte de la Grèce.

Plongée dans un marasme politico-économique, la Grèce perd de son éclat au visage du monde. Les images véhiculées la rendent obscure, elle se noie dans la tourmente économique et politique. Et pourtant souvenons nous... de sa chaleur, de son rayonnement omniprésent, de ses coutumes, de sa culture si forte et si puissante jusqu'à en éclabousser tout l'Occident. Doit-on par conséquent rester dans l'inertie, laisser la Grèce dans une apathie profonde et être dans une diète de la connaissance ?

Les tensions mises en lumière par les médias et les politiques heurtent sensiblement le corps enseignant, administratif et parental dans la réalisation des voyages scolaires.

Installation d'une psychose qui génère l'abandon de la Grèce.

Or aucune directive nationale n'a été mise en place pour empêcher la découverte de la Grèce.

S'évertuer à partir là-bas c'est soutenir les Grecs, leur culture, leur patrimoine, leur économie.

S'évertuer à partir là-bas c'est s'enrichir spirituellement et humainement.

S'évertuer à partir là-bas c'est s'imprégner de la culture antique, c'est découvrir ses mythes et ses réalités à travers ses fabuleux sites et musées archéologiques...

S'évertuer à partir là-bas c'est sauver Socrate et ses préceptes démocratiques.

N'oublions pas ce pays fondateur de la Démocratie ! Un mot qui paraît se banaliser de nos jours, perdre son sens véritable et qui pourtant, a conduit les hommes dans un temps reculé à se libérer de tout esclavagisme, à accéder à la liberté de pensée et d'agir.

Fondatrice de nos cités, de nos humanités, n'est-il pas plus grand hommage en lui rendant visite, de goûter à toutes ses saveurs et ses parfums !

Soyons à notre tour cette Athéna, guerrière et sage, armés de notre fer de lance médiatrice de la connaissance afin de défendre à notre manière notre Mère Philosophe.

N'est-il pas plus belle arme que la culture !

La peur est le premier pas vers l'ignorance, et l'ignorance vers l'anéantissement de la connaissance.

Alors allons contempler la Grèce et soyons heureux ! « La contemplation est le parfait bonheur de l'homme » (Aristote)

## [ Les professeurs parlent aux professeurs ]



L'organisation d'un voyage scolaire n'est pas toujours affaire aisée notamment quand c'est la première fois que l'on monte un projet pédagogique et culturel. Aussi Thalassa a choisi de donner la parole aux professeurs dans une rubrique « les professeurs parlent aux professeurs » pour que des enseignants puissent à travers leurs expériences orienter, éclairer des enseignants qui souhaitent organiser un voyage scolaire.

Des professeurs de tout horizon : lettres-latin, histoire-géographie, ... (témoignages et importances de la pluridisciplinarité dans le voyage scolaire) ont généreusement répondu à cet appel, afin d'aider les nouveaux enseignants à concevoir un projet éducatif.

Pas toujours facile avec une administration éducative, en fonction de sa politique interne, d'organiser un voyage scolaire et d'en connaître tous les rouages.

Une tâche parfois lourde et contraignante mais au service d'un projet culturel pour ses élèves ! Nous espérons que ces conseils de « thalassiens » vous aideront, vous enseignants, à concrétiser votre projet pédagogique !

Un grand merci à nos intervenants.

Voici quelques pistes pour organiser plus sereinement un voyage scolaire

Il convient de penser en fonction des différents interlocuteurs : l'équipe de direction, les parents et les élèves.

Pour la direction :

Si possible proposer le projet dès la fin de l'année scolaire afin de déterminer les dates que vous préférez ou de les négocier au mieux avec d'autres collègues en cas de sorties regroupées.

Monter un projet qui s'articule autour d'un ou deux axes du projet d'établissement.

Le faire voter dès le début de l'année scolaire afin de mettre en place pour les familles un échelonnement convenable du paiement.

Prendre contact avec le gestionnaire pour calculer les dates d'échéances et savoir comment optimiser la gestion financière. C'est également ce service qui gère les demandes pour les Comités d'Entreprise des parents, qui monte les dossiers pour obtenir une éventuelle participation du Fonds Social des Collégiens.

Fixer une date de réunion avec les parents car certains principaux désirent y assister.

Pour les parents.

Fixer au plus tôt, i.e. en septembre, une réunion d'information. Il est bon de joindre une feuille qui récapitule tous les points abordés en particulier les papiers sans lesquels vous ne pouvez emmener les élèves. J'ai effectivement beaucoup apprécié ce type de documents lorsque j'ai décidé de me lancer dans l'organisation de voyages scolaires.

Fixer également une date précise pour la réponse avec des arrhes et se rendre compte des éventuelles difficultés financières des parents.

Si vous proposez des financements comme des ventes de Tee-shirts, des tombolas ... il convient d'en débattre avec les parents afin de limiter toute récrimination.

Attention à l'autorisation parentale. En cas de garde conjointe et s'il existe des différends entre parents, les deux parents doivent signer.

Vous pouvez faire signer une autorisation pour un temps libre d'une demi-journée, mais, renseignements pris auprès de la MAIF, sachez qu'elle ne dégage en aucune manière votre responsabilité si une action en justice est intentée par les parents. Prendrez-vous ce risque ?

Pour les élèves.

C'est votre domaine, donc je n'ai guère de conseils à donner... Travail en interdisciplinarité, avec le professeur documentaliste... de beaux carnets de voyage ...

Autres points à étudier :

Le financement.

- Vous pouvez vous lancer dans des ventes diverses qui exigent de votre part beaucoup de temps, une gestion très stricte et une certaine conformité à la réglementation. Par exemple, beaucoup de collèges font des ventes de viennoiseries qui contreviennent à la loi sur la nutrition dans les établissements scolaires depuis le 1er septembre 2005. Il faut également une autorisation préfectorale pour organiser une tombola...

- La bourse Thalassa pour un élève méritant.

- Le fonds social des collégiens, si telle est la politique de l'établissement.

- Ne pas oublier de demander aux parents de se renseigner sur les comités d'entreprise. Mais là, le financement est individuel.

En tout cas, les professeurs organisateurs et accompagnateurs, souvent atteints par des discours instillant une mauvaise conscience, ne doivent pas accepter d'autofinancer leur « part ». On peut en voir certains passer des soirées entières à faire des paquets cadeaux dans des grandes surfaces, gagner une misère et en plus faire une concurrence déloyale aux associations. Si les profs n'organisent rien, les élèves ne sortent pas !!! sans compter notre responsabilité qui est énorme.

L'encadrement

Choisir des accompagnateurs « présents » avec des qualités bien différenciées du genre nounou, chien de berger et insomniaque ...

Attention, si vous demandez à un parent, sachez qu'il ne sera pas considéré comme légalement « responsable ».

Les problèmes médicaux

Nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments. D'ailleurs, les infirmières qui suivent à la lettre le règlement, nous fournissent une trousse avec des pansements, du désinfectant et c'est à peu près tout ! Dans la réalité, régulièrement sur un séjour d'une semaine, 1 boîte de paracétamol, voire 2, y passe ! Des comprimés pour la toux ne sont pas inutiles... N'hésitez pas cependant à demander aux parents qu'ils vous autorisent à faire prendre ce genre de comprimés à leur enfant.

Ne soyez pas découragés par le nombre de points à prendre en compte ! Quand tout se déroule convenablement, il reste le plaisir d'avoir pu faire partager sa passion et d'avoir vu les élèves heureux.

De: Claudine Combarnous

Objet: Quelques idées pour «lancer» un voyage scolaire.

TOUT D'ABORD, avoir en tête:

- 1 .un thème général à présenter (la civilisation romaine,l'islam..)
- 2 .le niveau d'élèves auquel ce thème s'accorderait.
- 3 .le nom des collègues susceptibles de vous accompagner et avec qui (très important) vous aimeriez voyager (même façon d'aborder les questions pédagogiques ou tout simplement celles de discipline élémentaire pour éviter les tiraillements).

ENSUITE,

- 4 .contacter THALASSA qui établit un projet très structuré.
- 5 .le soumettre au chef d'établissement en présentant des arguments précis.
- 6 .attendre son vote au C.A

PUIS,

- 7 .motiver les élèves concernés pour obtenir un nombre d'adhésions permettant un voyage pas trop exorbitant pour les familles.
- 8 .avoir parfaitement confiance en THALASSA qui vous épaula alors en vous envoyant un dossier-marche -à-suivre très précis.

ENFIN,

- 9 .organiser des actions pour faire diminuer la participation financière des familles (tombola de peluches dans mon collège!! par exemple)
- 10 .commencer à organiser le voyage avec les élèves (documents,composition des chambrées...) en les réunissant tous, deux fois avant le départ.
- 11 .réunir les parents en soirée pour donner les consignes que vous avez établies avec vos collègues.

Bon voyage avec THALASSA (cinq périple:Campanie,Rome,la Grèce et deux voyages vers la Sicile)

Claudine Combarnous  
professeur d'Histoire-géographie(69)

Projet de voyage culturel  
Je suis professeur de Lettres Classiques à Saint-Martin de Crau et j'organise depuis douze ans un voyage culturel avec l'association Thalassa qui a toute ma confiance !

Voici un memo des démarches à effectuer :

- 1) Si possible, en juin précédant l'année du voyage :  
Avec l'aide du Principal du Collège (car le site n'est accessible que de l'établissement scolaire), renseigner un document émanant de l'Inspection Académique et se rattachant au Projet d'Etablissement, afin d'obtenir une subvention et des heures supplémentaires.

- 2) Dès septembre :  
Demander auprès de son Conseil Général (pour les Bouches-du-Rhône : dispositif « Ordina 13 ») une subvention pour les projets culturels.

- 3) En janvier :  
- Ecrire au(x) maire(s) des villes où les élèves sont résidents pour demander une aide.  
- Ecrire à des associations telles que le Lions Club ou le Rotary club ou à des entreprises afin de leur proposer d'être des mécènes du projet.

- 4) Demander une aide au Foyer Socio Educatif de l'établissement.  
Toute l'année scolaire :  
En ce qui me concerne, depuis quelques années, j'incite mes élèves à confectionner des gâteaux que je mets en vente dans la salle des professeurs. La somme ainsi récoltée nous permet de subvenir aux différents frais à régler sur place : métro, ascension du Vésuve, certaines entrées, écouteurs à la Basilique Saint- Pierre...

Il faut en amont obtenir auprès du chef d'établissement l'accord de pouvoir faire « du commerce », mais l'opération gâteaux est très lucrative et conviviale !

- 5) Démarches administratives :  
- Le collège fait remplir des formulaires aux professeurs accompagnateurs qui sont ainsi « couverts » tout au long du voyage.

- Prévoir une trousse de secours accessible durant le séjour.
- Outre les papiers obligatoires (CNI ou passeport, Carte Européenne d'Assurance maladie, autorisation de sortie de territoire), je demande une photocopie de l'attestation d'assurance, un engagement de bonne conduite signé par les parents et les élèves, une autorisation pour les temps libres et les photographies, ainsi qu'une fiche médicale. Il faut savoir qu'en Italie, une autorisation des parents est obligatoire pour faire passer une radiographie à un mineur.
- J'adresse un courrier aux parents pour présenter le projet, les papiers à fournir, les paiements... dès le vote du voyage au CA et j'organise une réunion d'information un mois avant le départ.

Cela peut paraître fastidieux, mais la joie des élèves qui découvrent des sites merveilleux compense largement le pensum de la paperasserie !

Marie-Jo Heintz  
Professeurs de Lettres Classiques (13)

## [Taxe de séjour à Rome]

### UNE TAXE DE SEJOUR A ROME

Encore une taxe de séjour qui vient peser dans le prix du voyage à Rome et qui devra être représentée ! Lors de la prise de cette mesure, les tarifs des programmes Thalassa sur Rome étaient déjà clôturés. C'est pourquoi, Thalassa, après concertation, pour des raisons d'éthique et d'équité, est prête à étudier le cas de certains groupes dont la charge de cette taxe serait trop conséquente pour la saison 2010/2011. Elle devra être répercutée sur le prix du séjour pour la saison 2011/2012.

En espérant que cette décision communale ne se répande pas dans d'autres villes d'Italie !



## ROMA CAPITALE

Dipartimento Turismo

La Direzione

### Lettre d'information pour les opérateurs du tourisme

#### TAXE DE SÉJOUR Á ROME

Le 28 juillet 2010 le Conseil Municipal de la ville de Rome a approuvé, conformément aux dispositions contenues à l'article 14, alinéa 16, lettre e) du décret de loi n. 78 de 2010, et transposé en Loi 122 de 2010, l'introduction d'une taxe de séjour sur les services touristiques de la ville (Décision du Conseil municipal n. 67 du 28/29 juillet 2010).

Cette taxe, dont l'objectif est de fournir un soutien économique aux efforts déployés par la ville dans l'organisation des services urbains, vise à fournir aux touristes un accueil meilleur et plus efficace.

Cette taxe sera appliquée à partir du 1er janvier 2011 à toute personne séjournant dans une des structures hôtelières situées sur le territoire de la ville de Rome capitale, à l'exception des auberges de jeunesse, et sera calculée à la fin du séjour.

Il convient de rappeler que la dite taxe devra être versée même par tous ceux qui ont réservé et payé leur séjour à travers une agence de voyage ou un *tour operator* et qui par conséquent ne remettent à la réception de l'hôtel qu'un voucher. De même, puisque la taxe est appliquée non pas à la prestation hôtelière, mais au séjour dans le circuit hôtelier de la ville, même les personnes qui, en vertu d'un accord ou contrat spécifique, bénéficient d'un accueil gratuit dans les dites structures hôtelières sont tenus à la verser (par exemple : les accompagnateurs de groupes, les autistes d'autocar touristiques etc.).

#### **Les enfants jusqu'à 10 ans sont exemptés de la taxe.**

##### Détail des tarifs:

Campings	1 euro par personne par nuit 5 jours maximum
Gîtes Ruraux	2 euros par personne par nuit 10 jours maximum
B&B	2 euros par personne par nuit 10 jours maximum
Chambres d'hôtes	2 euros par personne par nuit 10 jours maximum
Résidences de vacances	2 euros par personne par nuit 10 jours maximum
Maisons de vacances	2 euros par personne par nuit 10 jours maximum
Hôtels 1, 2, 3 étoiles	2 euros par personne par nuit 10 jours maximum
Hôtels 4, 5 étoiles	3 euros par personne par nuit 10 jours maximum

**Attention : la procédure d'approbation de la part du Conseil municipal du Règlement d'application est encore en cours, il est donc possible que ce qui vient d'être illustré puisse faire l'objet de petites modifications.**

Toutes les institutions auxquelles est adressée cette lettre sont priées de veiller à ce que les informations y contenues soient diffusées de la manière la plus ample possible parmi les touristes potentiels et les opérateurs touristiques.

Merci de votre aimable collaboration.

Le Directeur du Département pour le Tourisme



# L'Égypte

## Spécial Famille



**L'ÉGYPTÉ : SPECIAL FAMILLE** Croisière sur le Nil

Croisière de 11 jours / 10 nuits Au départ de Paris, du 23 octobre au 02 novembre 2011.

Ce voyage en famille au cœur de l'Égypte ancienne fournit une occasion exceptionnelle de réaliser un rêve pour vos enfants ou vos petits-enfants et de les accompagner dans une découverte pédagogique de cette civilisation millénaire. Partez avec eux en croisière sur le Nil, afin de lever le voile sur les mystères des Pharaons. Les pyramides, les momies, la vie quotidienne des anciens Égyptiens, leur religion et leurs temples n'auront plus de secrets pour eux. Ces découvertes culturelles seront suivies d'un séjour de deux jours pour s'adonner au repos et aux activités ludiques dans le cadre féerique qu'offrent les fonds de la Mer Rouge.



**INÉDIT !**

# La Toscane

## Sur les sentiers de l'écriture

**LA TOSCANE : Sur les sentiers de l'écriture**

10 jours / 9 nuits Au départ de Nîmes, du 14 au 23 juillet 2011

Voyage accompagné par Nelly Bricout, accompagnatrice culturelle, et Cédric Fabre, journaliste et écrivain.

La littérature et l'écriture au rythme de la marche... Avec pour cadre les splendides paysages de Toscane, ce voyage est une ouverture aux richesses artistiques et naturelles de cette région d'Italie, tout en laissant libre cours à la plume de chaque voyageur. Au temps de la marche, lors duquel l'observation sera déjà un regard fait de mots, succéderont des ateliers d'écriture qui permettront non seulement d'explorer des genres littéraires différents, adaptés aux visites effectuées et au déroulement du voyage, mais aussi d'échanger et d'apprécier la diversité des regards, des écritures de chacun des voyageurs. Écrire en voyageant donnera tout son sens au « dépaysement » tant recherché lorsque l'on découvre un pays nouveau... Voyage et écriture participeront du même dessein : aller écouter ces voix qui ne parviennent pas toujours jusqu'à nous, ce « chant du monde » si intime et particulier à chacun d'entre nous...



# Turquie

## « De la côte Turquoise à la côte Égéeenne »



**TURQUIE : « De la côte Turquoise à la côte Égéeenne »**

9 jours / 8 nuits au départ de Barcelone, du 30 avril au 08 mai 2011

Voyage accompagné par Mr Georges Gensane Professeur honoraire d'Université en Lettres et Histoire, chargé de mission au Moyen Orient

«Ce périple le long de la côte sud de l'Anatolie, met en évidence l'étonnante continuité culturelle et religieuse de cette région depuis le néolithique jusqu'à la période gréco-romaine. Les sites pamphyliens, lyciens, cariens, pisidiens, les sites d'Ephèse, de Milet comme tant d'autres cités de l'Anatolie occidentale, révéleront leur enracinement anatolien associé à un hellénisme triomphant».

